

EPG INFO

digest 2017

CHÈRES ET CHERS PRÉSIDENT-E-S DE CONSEIL

NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS TRANSMETTRE L'ÉDITION 2017 DU DIGEST D'EPG INFO. CE RÉSUMÉ DES PRINCIPALES DÉCISIONS ET DISCUSSIONS AU CONSISTOIRE VISE À FACILITER LA PRÉPARATION DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES LIEUX.

NOUS ESPÉRONS QUE CE DOCUMENT VOUS SERA UTILE ET VOUS ADRESSONS NOS CORDIAUX MESSAGES.

ALEXANDRA DERUAZ, CODIRECTRICE, RESPONSABLE DU SERVICE COMMUNICATION

TABLE DES MATIÈRES

MISSION	P. 2
ORGANISATION	P. 6
RESSOURCES MINISTÉRIELLES	P. 7
FINANCES	P. 8



Eglise
protestante
de Genève



MISSION

ÉLECTION DU CONSEIL DU CONSISTOIRE ET PRIORITÉS DE LA MISSION

Cap sur la mission !

Au Consistoire de juin 2017, l'Assemblée a réélu les membres du Conseil du Consistoire et le président de celui-ci pour une nouvelle législature de quatre ans.

Le Conseil a saisi cette occasion pour présenter ses perspectives pour les années à venir.

Le ton a été très clair : après un grand travail sur la gestion et des finances, la priorité doit désormais être mise sur la mission.

On le sait : les églises institutionnelles sont à la peine dans nos sociétés d'Europe occidentale. Notre parole est peu audible, notre mission souvent trop diluée pour être visible du plus grand nombre. En dépit de tout ce qui se fait de bien dans l'Eglise, nous rencontrons des difficultés à « sortir » pour rejoindre la population distancée et notre Eglise est en décroissance.

« Mus par une espérance tenace et portés par l'Esprit, nous sommes appelés à réagir et nous nous en croyons capables », a déclaré Emmanuel Fuchs. « Comme nous avons attaqué avec courage et détermination le redressement financier, nous voulons désormais concentrer essentiellement nos forces sur la mission, car il y a urgence ! »

L'adoption de notre vision d'Eglise a été la première pierre sur laquelle nous bâtissons notre transformation. Notre ambition en effet est de passer d'une institution installée à une communauté de témoins de Jésus-Christ.

Suite à une démarche concertée avec les lieux, le Conseil du Consistoire a présenté ses perspectives pour les quatre années à venir. Emmanuel Fuchs s'est personnellement engagé comme président à tout mettre en œuvre pour stimuler et accompagner ce chantier majeur.

Le Conseil du Consistoire et la Direction sont convaincus que nous devons dynamiser notre élan spirituel et recentrer notre mission autour des axes suivants :

1. **Vivre la prière et le discernement, offrir la place centrale à l'Esprit Saint pour qu'il nous guide dans notre cheminement communautaire vers la Vision.**

Notre Eglise se doit d'être active, entreprenante, audacieuse, mais elle ne doit pas se perdre dans l'activisme. La prière, le chant des psaumes, la méditation personnelle de la parole biblique ont construit et porté notre Eglise au cours des siècles. Nous devons encourager et renforcer cette dynamique priante.

2. **Renforcer la place du témoignage centré sur Jésus-Christ et améliorer et renouveler la transmission d'un Evangile vivant en gardant le goût de la réflexion et du débat théologique à l'intérieur et à l'extérieur.**

Nous devons prendre acte que nous vivons aujourd'hui dans une société où les fondements mêmes de l'Evangile demeurent extrêmement méconnus. Rien de très nouveau dans ce constat, si ce n'est qu'il s'aggrave au fur et à mesure que les générations se suivent. Notre mission première comme Eglise est d'annoncer Jésus-Christ : « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique pour que tout homme

qui croit en lui ne périsse pas mais qu'il ait la vie éternelle » (Jean 3, 16). Aujourd'hui, il y a une soif certaine de spiritualité ; notre Eglise doit pouvoir y répondre, mais en osant, avec tact et respect, mais aussi conviction et courage, apporter l'Evangile comme une réponse à cette aspiration spirituelle. N'ayons pas peur de l'Evangile, ne nous bridons pas, « ne floutons pas le message ! »

3. Stimuler la dimension communautaire dans l'Eglise en revisitant ses formes existantes et en découvrant de nouvelles.

Nous sommes convaincus qu'il ne peut y avoir de transmission de l'Evangile sans l'expression d'une forme de vie communautaire. On ne peut pas être chrétien tout seul ! De grands efforts ont été faits pour rendre nos communautés plus chaleureuses, plus accueillantes. Il n'en demeure pas moins que le seuil de nos paroisses « demeure élevé ». Un travail inlassable doit être mené toujours et encore pour rendre nos communautés ouvertes. Cela doit concrètement se décliner par une attention renouvelée aux personnes et un effort particulier et renouvelé consenti aux visites.

4. Porter une attention soutenue aux familles et aux jeunes générations

Notre Eglise offre des prestations de qualité aux familles, aux enfants de tous âges, aux catéchumènes. Les parcours proposés sont peut-être même les plus soignés que l'on ait jamais connus et proposés. Et pourtant, ne nous voilons pas la face : nous ne touchons plus qu'une partie infime de la population. Etre levain dans la pâte, c'est bien, mais pour le demeurer, nous nous devons d'être plus présents, plus combatifs et plus inventifs.

5. Encourager une Eglise «originale», innovante, missionnaire, audacieuse et diversifiée, particulièrement attentive à ceux qui n'y sont pas.

Nous devons redoubler d'efforts afin d'offrir à des personnes désaccoutumées des ministères traditionnels l'occasion de découvrir la radicalité de l'amour du Christ et la pertinence du message de l'Evangile. Nous souhaitons développer cette culture du « risque » qui nous permette de tenter des aventures inédites au risque de se tromper.

**Les axes mentionnés ci-dessus sont ceux qui ont été validés par le Consistoire en septembre 2017. A noter que l'axe « Prière » n'a pas été soumis au vote (difficile de voter pour ou contre la prière !).*

Le Consistoire a donc voté ces axes stratégiques en septembre 2017, sous réserve de l'approbation des mesures de mise en œuvre. Suite de quoi, le Conseil du Consistoire a présenté en novembre 2017 sa proposition pour avancer dans la mise en œuvre de ces priorités. Afin que cette mise en œuvre soit l'affaire de tous, il a souhaité que chaque entité, voire chacun puisse y prendre part. Concrètement, chaque lieu a été appelé à remettre ses réflexions pour chaque axe stratégique selon le canevas suivant : projets déjà mis en route localement ; projets souhaités localement ; actions communes et symboliques à toute l'Eglise. Le Conseil du Consistoire a reçu une quarantaine de documents (un joli succès) et a fait un premier retour des éléments reçus au Consistoire de mars 2018.

500^E ANNIVERSAIRE DE LA RÉFORME

Un feu d'artifice merveilleux

Cela tient presque du miracle : notre « pauvre » Eglise, comme l'appelait déjà Calvin, a réussi à célébrer magnifiquement le 500^e anniversaire de la Réforme initiée par Luther.

Après la venue du camion de la Réforme en novembre 2016, 2017 a été ponctuée par 2 grands événements : la fête de l'Eglise tout d'abord qui s'est déroulée le 21 mai 2017 et dont le fil conducteur était les thèses pour l'Évangile que les communautés EPG ont rédigées. Une belle journée dans et autour de la cathédrale avec de nombreuses animations et un grand rallye pour les enfants. A noter que « nos » thèses figurent en bonne place dans un fascicule de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse regroupant les thèses de toutes les Eglises de Suisse. Vous pouvez en commander au Secrétariat EPG.

2^e événement, le festival jeunesse Reformation (avec le soutien important de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse et la collaboration d'autres Eglises) a eu lieu début novembre. Près de 5000 jeunes protestant-e-s de toute la Suisse sont venus à Genève célébrer la Réforme avec des animations exceptionnelles.

ASSEMBLÉES DE L'ÉGLISE DE 2018 A 2020

Nous sommes des témoins d'espérance

Le Consistoire a décidé de reconduire les Assemblées de l'Eglise selon le modèle déjà expérimenté à deux reprises à savoir une Assemblée de l'Eglise sur 3 ans :

- 27 mai 2018 : Assemblée décentralisée (date indicative)
- 19 mai 2019 : Assemblée - culte cantonal à la Cathédrale Saint-Pierre
- 17 mai 2020 : Assemblée - Fête de l'Eglise

Il a également donné son aval au thème proposé par un groupe de travail : Témoins d'espérance, Etre Eglise sur le seuil, un thème parfaitement en accord avec les axes stratégiques de l'Eglise !

L'ÉGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE ACCEPTE LA NOUVELLE VERSION DU NOTRE PÈRE

N'entrons pas en tentation

Les Eglises réformées de Suisse romande avaient la possibilité de se prononcer sur la formulation de la sixième demande du Notre Père, telle qu'introduite par la Conférence des évêques suisses. « Ne nous laisse pas entrer en tentation » en lieu et place de « Ne nous soumet pas à la tentation ». L'Assemblée du Consistoire, après un débat nourri, a accepté le changement formulé ainsi : « En communion œcuménique, le Consistoire donne son assentiment à la formule « Ne nous laisse pas entrer en tentation », proposée pour la sixième demande du Notre Père et retenue pour les Eglises catholiques francophones ; il recommande aux paroisses et lieux d'Eglise d'utiliser cette nouvelle version. » Cette nouvelle version entrera en vigueur le 1^{er} avril 2018.

MANDAT ECCLÉSIAL POUR LES MINISTÈRES PIONNIERS

Le Consistoire a adopté les lignes directrices de mandat ecclésial permettant de mieux soutenir et encadrer les ministères pionniers. Les projets doivent se penser sur cinq ans avec une phase de mise en œuvre et ajustement puis une phase de réalisation. Inspiré de la pratique de l'Église anglicane, le mandat ecclésial comprend un « visiteur », chargé de porter un regard bienveillant et critique sur le projet. Les débats ont été nourris et ont débouché sur l'approbation des lignes directrices du document « Ministères dits pionniers et mandat ecclésial », complétées par l'amendement « sous réserve de l'introduction d'une étape impliquant une prise de position formelle du Consistoire sur le fond du projet. »

COUPLES DE MÊME SEXE

Le débat s'ouvre

L'Église protestante de Genève ouvre le débat sur la pastorale des nouvelles formes de vie en commun et en particulier sur la bénédiction des couples de même sexe.

Le Consistoire a décidé, fin 2017, de faire un premier pas vers la mise en place d'une bénédiction ou d'un autre geste liturgique pour les couples de même sexe reconnus civilement. Mais ce sera sans précipitation et le cheminement ne s'arrêtera pas à la question des couples homosexuels, c'est la question générale de la pastorale auprès des nouvelles formes d'organisations conjugale et familiale qui sera posée.

Concrètement, les consistoriaux ont accepté à la quasi-unanimité d'une part que « seront posés des jalons pour une pastorale adaptée, élargie et assumée face aux nouvelles (re)compositions conjugales et familiales », et d'autre part que « la question d'une bénédiction et de gestes liturgiques pour les couples de même sexe reconnus civilement sera réouverte et discutée. »

ARRIVÉE DU TOGO DU PASTEUR ESPOIR ADADZI

Bienvenue !

Nous souhaitons une très cordiale bienvenue à Espoir Adadzi au sein de notre Église. Pasteur de l'Église Évangélique Presbytérienne du Togo, il a été envoyé en décembre 2017 par son Église auprès de l'Église Protestante de Genève et de DM-échange et mission dans le cadre d'un partenariat avec la Cevaa. Il a pour objectif de faciliter la rencontre entre les communautés chrétiennes ; de tisser des liens entre ces communautés en tenant compte de leurs spécificités ; de célébrer ensemble et montrer une communauté d'Églises vivant leur diversité comme une richesse ; de créer des occasions d'échanges et de formations permettant un enrichissement réciproque ; et de garder le souci du bien-être des membres de ces communautés.

L'accueil d'Espoir Adadzi à Genève et en Suisse romande est aussi pensé comme un élargissement du mouvement missionnaire international que nos Églises occidentales ont jusqu'à maintenant plutôt l'habitude de concevoir du Nord vers le Sud.

Espoir Adadzi restera parmi nous pour deux ans qui seront renouvelables. Son salaire est financé par la Cevaa.

ORGANISATION

L'ADMINISTRATION QUITTE LA MAISON MALLET

Cap sur la Jonction

L'Administration centrale de l'Eglise protestante de Genève a déménagé en juin 2017 de la Vieille-ville au bâtiment du centre paroissial de la Jonction. Un important relooking a été réalisé, faisant de l'intérieur un ensemble particulièrement stylé !

L'objectif du déménagement est de permettre à l'Eglise de valoriser les biens immobiliers qui lui permettent de financer la mission. Ainsi, un appartement va être réalisé au 2e étage de la maison Mallet, tandis que le 1er, après rénovation, sera loué aux prix du marché.

STATUT DE MEMBRE DE L'ÉGLISE

Ouverture à l'appartenance à 2 Eglises

Le Consistoire a mandaté une Commission pour étudier la question du statut de membre de l'EPG en novembre 2014. Le rapport final a été remis et la Commission d'étude a été déchargée lors de la session de novembre/décembre 2016. Le Conseil du Consistoire a présenté à la session de mars 2017 la manière avec laquelle il entendait prendre en compte les conclusions dudit rapport et cela sur deux plans :

- en mettant en route un groupe de travail sur des aspects plus précis et pratiques, notamment la création d'une documentation d'accueil pour les personnes intéressées par l'Eglise et l'amélioration du formulaire d'inscription à l'EPG.
- en procédant aux modifications constitutionnelles souhaitées (articles 6 à 8).

Le Consistoire a voté en premier débat en septembre 2017 l'entrée en matière sur les modifications constitutionnelles. Le deuxième débat, de fond cette fois, s'est tenu en mars 2018.

La principale nouveauté réside dans la possibilité d'être membre de deux Eglises différentes. Toutefois, le nouveau membre doit adhérer aux valeurs de la Déclaration de foi de l'EPG.

RESSOURCES MINISTÉRIELLES

CRITÈRES DE RÉPARTITION ENTRE RÉGIONS

Etre en phase avec le terrain

Afin de déterminer la répartition des postes ministériels au sein des Régions, la pratique actuelle prend en considération des critères comme par exemple le nombre de foyers, d'actes pastoraux, ou de donateurs. Après 4 ans avec cette manière de faire, le Conseil du Consistoire a souhaité, fin 2017, ouvrir le débat en Assemblée consistoriale sur ces critères afin de procéder, si nécessaire, à des ajustements consécutifs à l'évolution de la réalité de terrain. Les échanges ont été nourris, le sentiment global étant qu'une révision méritait d'être menée. En conséquence, un groupe de travail a étudié les pistes avancées en Consistoire et a proposé en mars 2018 une nouvelle grille de critères qui ont à nouveau été l'objet d'un débat nourri et riche de propositions venant des délégués. Le Conseil du Consistoire a retiré son texte proposé au vote en faveur de la création d'un nouveau Groupe de travail composé également de délégués au Consistoire, afin que la grille de critères puisse être revue et enrichie par les nouvelles propositions. Un nouveau texte devrait pouvoir être inscrit à l'ordre du jour de la session de juin 2018.

PROCESSUS DE REPOURVUE 2018

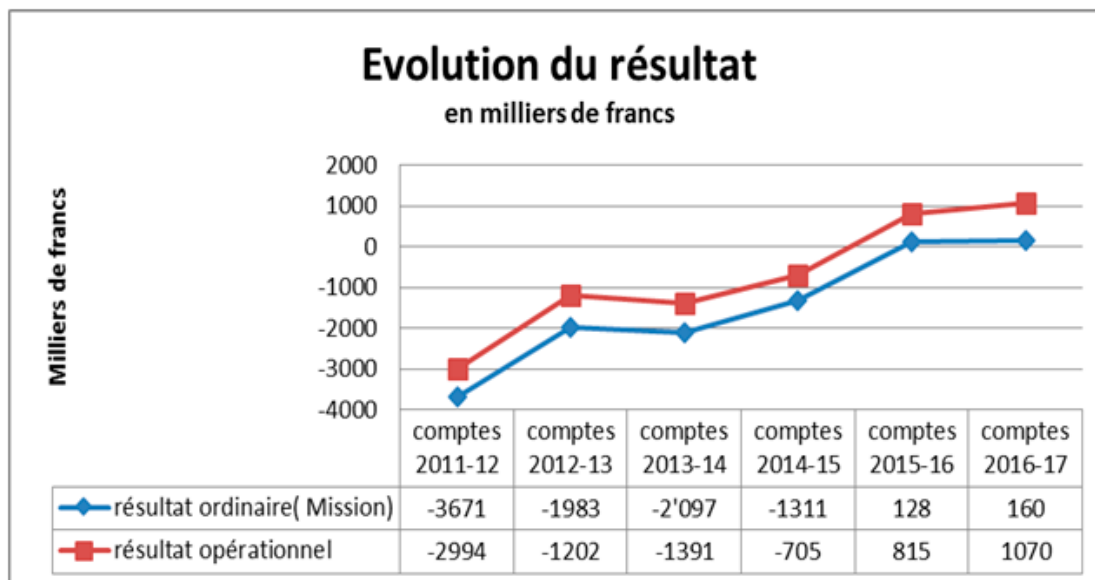
Le Conseil du Consistoire a présenté au Consistoire des 30 novembre et 1er décembre 2017 et à celui de mars 2018 les principes généraux, élaborés par un groupe de travail, qui président à la repourvue des postes dès septembre 2018. Ces principes n'entendent pas réinventer le processus mais plutôt préciser les modalités et la manière de faire :

Les postes sont ouverts en fonction de la stratégie de l'Eglise et des valeurs cibles communiquées selon les critères votés par le Consistoire ; sauf exception, les changements interviennent après 7 ou 15 ans de ministère ; dans la mesure du possible, pour un poste réparti sur 2 ministères, on veillera à conserver la cohérence de ceux-ci ; les lieux sont consultés pour les ministères les concernant ; la Direction prend la décision, en tenant compte du processus et selon le règlement de l'EPG ; si un lieu refuse un ministre, ce refus doit être dûment motivé ; un groupe de discernement appuie le processus RH ; les remplacements ne se font plus systématiquement pour la rentrée de septembre ; le processus démarre dans la mesure du possible un an à l'avance ; une enveloppe budgétaire non attribuée à un lieu est réservée pour les imprévus.

FINANCES

LES COMPTES 2016-17

En juin 2017, Eric Vulliez, directeur financier, a présenté les comptes 2016-2017 (exercice clos au 31 mars). Le plan de redressement, entamé en 2013, a porté ses fruits. Pour l'année écoulée, les comptes affichent un résultat positif avec un résultat final de 54'000 francs.



A relever avec gratitude : un don dédié renouvelé pour les aumôneries d'une généreuse Fondation (1.2 mio).

BUDGET 2017-2018

Un budget d'investissement!

Eric Vulliez, a présenté en mars 2017 le budget 2017-2018 qui se veut positif et montre l'ambition de l'Eglise en matière de vocation et de relève des ministres.

En effet, les départs à la retraite sont partiellement compensés. Le budget incorpore deux engagements de ministres, ainsi que l'engagement de deux stagiaires. Une étape importante pour notre Eglise dans sa dernière étape de redressement des finances, réalisable grâce à la générosité de donateurs qui ont alimenté le Fonds jeunes ministres.

Eric Vulliez a présenté une prévision des recettes avec des dons moins importants. En effet, en comparaison avec le budget de l'exercice courant, le budget 17-18 présente une diminution des dons conséquente, compensée par des revenus supplémentaires et des économies. Dans le détail, la diminution nette de dons, de l'ordre de un million de francs est compensée par une augmentation des legs, une augmentation du Fonds des Aumôneries, une augmentation des revenus hors Mission ainsi que de 200'000 francs d'économie.

Les revenus hors mission représentent l'immobilier de rendement et les titres. Leur contribution nette augmente de 150'000 francs. Cela reflète la bonne avancée des programmes de revalorisation immobilière, notamment la mise en valeur de Cartigny.

Au final, le résultat net budgété est celui d'une perte de 140'000 francs, par ailleurs assez similaire au déficit du budget 2016-17 de 171'000 francs. La Direction a pour objectif de faire mieux que le budget dans son exécution, de façon à présenter des comptes 2017-18 si possible à l'équilibre.

DONATEURS – SITUATION ALERTANTE

Notre Eglise porte la mission de toucher le coeur des Genevoises et des Genevois par le message chrétien de pardon et d'espérance. La transformation de chacune et chacun de ses membres en témoin de Jésus-Christ devrait aussi avoir pour effet d'inverser la tendance dans laquelle elle se trouve : baisse des protestants, des paroissiens, des bénévoles et des donateurs. Une personne dont le coeur a été touché donnera volontiers ce qu'elle est en mesure de donner : temps, compétences, expérience ou argent.

Arrêtons-nous sur ce dernier point : le nombre de donateurs diminue drastiquement depuis 2016. Hors donateurs qui paient leur contribution via l'Administration fiscale cantonale, les donateurs ayant fait un don inférieur à 10'000 francs étaient 6425, contre 6912 un an plus tôt. Pire, la situation s'aggrave en 2017, avec un nombre de donateurs qui s'établit à 5809. Froidement dit, nous avons perdu en 2 ans 20% de nos donateurs. Par extrapolation, si la chute continue de même, il n'y aura plus de donateurs du tout dans 8 ans !!!

Le Conseil du Consistoire a déjà donné l'alerte au Consistoire en mars 2017. Ainsi, le président Emmanuel Fuchs a ouvert une discussion sur l'état des donateurs et contributeurs de notre Eglise. Il a invité les lieux à contacter les donateurs perdus sur la paroisse/région pour entamer un dialogue. Il est en effet important de comprendre les motivations des anciens donateurs. Ce projet a suscité un intérêt marqué des consistoriaux. Le service recherche de fonds a dès lors transmis aux lieux les noms des personnes sur leur région en vue d'un contact personnel.

On voit, au vu de la situation 2017, que cette démarche était insuffisante et qu'il va falloir la renouveler. La Direction et le Conseil du Consistoire vont proposer aux lieux une stratégie ambitieuse.